

Audit de la migration SAP de la Pharmacie de l'armée

Groupement Défense – Base logistique de l'armée

L'essentiel en bref

Les processus de la Pharmacie de l'armée (PhA) et ceux de la Base logistique de l'armée (BLA) se déroulent actuellement dans deux systèmes SAP séparés. Le projet d'intégration du système SAP de la PhA dans celui du Groupement Défense vise à y rapatrier quelque 150 processus. Ce projet doit aussi assurer le maintien du respect de la législation nationale sur les produits thérapeutiques et des bonnes pratiques (Good Practices, « GxP »). Le projet d'intégration est désormais en phase de réalisation, la phase de production est prévue pour janvier 2021. Il forme une partie des travaux du projet ERP LOG, dont la tranche 2020 est dévisée à quelque 18 millions de francs.

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a pour mission d'évaluer l'état des travaux d'intégration, notamment la représentation des structures et des processus de la PhA dans le nouveau système. Il examine aussi la migration des données et la mise en œuvre des exigences envers les systèmes du domaine thérapeutique. En mars 2020, la PhA reçoit un mandat spécial d'approvisionnement de biens sanitaires dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Les volumes de marchandises traités augmentent très fortement, le montant des commandes liées à la lutte contre le coronavirus se monte à près de 540 millions de francs. L'effet de ce pic d'activité sur le planning de la migration est aussi évalué. Le CDF estime que le projet est globalement sur la bonne voie mais il relève que quelques définitions doivent être finalisées. Il souligne aussi les incertitudes liées à une éventuelle deuxième vague du COVID-19.

Une démarche globalement appropriée, mais des efforts restent à fournir

Les principes de l'intégration des processus de la pharmacie, les détails de la migration des données et les structures à définir dans le système cible sont adéquatement décrits. Le modèle de processus existant de la BLA est utilisé pour représenter ceux de la PhA. Le CDF n'a pas trouvé d'élément pour conclure à un défaut de couverture des structures et des processus à intégrer dans le système cible. Les changements dans les méthodes de travail des spécialistes de la pharmacie demanderont cependant un effort important en termes de formation et de validation.

Le projet est structuré en dix-neuf paquets de travail. Les plans pour l'intégration des processus de la PhA contiennent les étapes et les activités habituellement définis pour une entreprise de ce type. De nombreux travaux préparatoires tels que diverses analyses, des nettoyages et des suppressions de données obsolètes sont notamment prévus. Des inventaires de stocks sont programmés, mais pas pour tous les articles. Le CDF recommande que des comptages exhaustifs soient planifiés pour 2021 après l'aboutissement de la migration.

Le cadre de test doit être complété

Un cadre de test est défini. Le CDF constate toutefois que tous les détails ne sont pas encore finalisés. Il rappelle que les outils pour valider l'exhaustivité et l'exactitude de la migration des données doivent être élaborés en détail. Les éventuelles activités de correction doivent

aussi être documentées à des fins de révision. Le bon fonctionnement des processus, y compris les contrôles clés du système de contrôle interne et les éventuelles régressions doivent être soigneusement testés.

Quatre cycles de tests sont planifiés et les deux premières itérations ont déjà eu lieu. Les rapports des tests pointent un état insuffisant du nettoyage des données. Les participants au projet travaillent intensivement pour corriger la situation.

Conformité à la réglementation et aux bonnes pratiques : un chantier en cours

Les outils et les processus de la PhA doivent respecter les exigences posées aux systèmes traitant de produits thérapeutiques. Ces exigences concernent autant les processus métier que l'exploitation des plateformes informatiques. Le CDF ne peut pas se prononcer sur l'aspect matériel de la conformité du système de la pharmacie, qui est du ressort de l'autorité de surveillance. Il constate néanmoins que les étapes définies dans ce sens sont correctes. Les spécifications sont connues, les travaux de mise en conformité ont commencé. Les tests sont en cours d'élaboration, les étapes de validation sont planifiées.

Le CDF constate que les travaux sont plus avancés sur le plan de la conformité des processus métier que sur celui des processus informatiques. La situation est connue. Le prestataire de services informatiques a défini un plan d'action pour atteindre un maximum de conformité dès le démarrage de l'exploitation.

Des mesures ont été adoptées contre l'impact du coronavirus, mais la deuxième vague menace

L'éclatement de la crise du coronavirus a fortement perturbé le déroulement de l'intégration de la PhA. Les importants volumes de travail liés à la pandémie ont notamment réduit la disponibilité du personnel dévolu pour les tâches de projet. Ces personnes sont soumises à une forte pression. Les risques sont suivis de près, mais un dépassement des délais reste possible.

Les responsables du projet ont mis en œuvre diverses mesures de mitigation. Une quarantaine de collaborateurs et de collaboratrices de la BLA ont été temporairement assignés à la pharmacie pour soutenir leurs collègues dans les opérations quotidiennes. La mise en œuvre des mesures sanitaires de protection est prise au sérieux, des contrôles sont effectués. La possibilité d'une deuxième vague de COVID-19 continue pourtant de faire planer une menace sur les délais du projet et la santé des participants.